# Contestation d'une contravention de stationnement

TORRES Jean Louis
6b rue de l'égalité
31800 POINTIS INARD

Numéro de l'avis
6175730693

le 22 février 2017

Madame, Monsieur,

C'est avec surprise que j'ai reçu par la poste le 21 février l'avis de contravention dont la référence est citée en début de courrier.

En effet le 09/02/2017 vers 10 h 15 (un petit décalage horaire par rapport à l'avis) je me suis arrêté place Jean Jaurès, en face des places handicapés jouxtant la rue Conte. En effet étant handicapé à plus de 80 % et titulaire de la carte de stationnement je voulais stationner sur une de ces 2 places.

Ces 2 places étant occupées je me suis donc arrêté en face, des amis sont venus décharger mon véhicule, et moi je suis resté à proximité, c'est pour pour cela que je mentionne « arrêt » .

2 policiers nationaux faisant une ronde se sont arrêtés pour me parler, là s'est engagée une discussion très courtoise : en effet j'étais très préoccupé, car ayant de graves problèmes neurologiques je marche difficilement et surtout je tombe souvent, j'appréhendais de devoir trouver une place plus loin.

Les 2 agents me demandent quand même de chercher une place ailleurs, j'ai accepté sans contester la décision, même si cela me stressait pour les raisons invoquées plus haut. Je suis parti dans la minute qui a suivi (voir caméras).

Je croyais l'affaire close.

Sur l'avis de contravention je vois mentionné : « Stationnement gênant de véhicule en double file » .

Je conteste fermement m'être garé en **double file,** vous pouvez en avoir la preuve en regardant les vidéos prises par les caméras de surveillance situées à l'angle de la rue Thiers et la rue Conte. Je ne gênais pas la circulation dans le sens pratique du terme.

Par ce fait je conteste l'application de l'article R417-10 $III 2°, puisque je n'étais pas en double file.

Dans ce contexte, je souhaite être exonéré de la dite-contravention, et vous serais reconnaissant de bien vouloir donner une issue favorable à cette requête.

Veuillez accepter, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Jean Louis TORRES

Pièces jointes :
- copie de ma carte d'invalidité
- copie de la carte de stationnement
- copie du permis de conduire